

Édito

Nous attendons beaucoup de l'implication de nos collégiens dans la ville. Leurs propositions et leurs initiatives sont bienvenues.

Nous vous encourageons vivement à participer à cette instance qui est un bel exemple de proximité et de démocratie locale.



Cyrille RECLUS Adjoint au maire délégué au commerce, aux marchés d'approvisionnement, à la jeunesse, à l'insertion et à l'emploi



Manuel AESCHLIMANN Maire d'Asnières-sur-Seine Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Tu souhaites t'investir dans la vie de ta ville? Tu as des projets à faire connaître ou un souhait sur la réalisation d'une action?

Fais entendre ta voix et porte-toi candidat au Conseil municipal des collégiens





Prix de l'initiative citoyenne collective de la section es Hauts-de-Seine

Juin 2023: rencontre inter-conseils



Septembre 2022: Asnières Gaming



Décembre 2022 : une lettre, un sourire dans les résidences autonomie



Novembre 2022 : les calendriers de l'Avent solidaire

Sans oublier les cérémonies patriotiques auxquelles nous sommes toujours présents et les manifestations municipales suivantes : grande collecte alimentaire en février, collecte annuelle de bouchons, opération brioches en septembre, octobre rose, marché de Noël, les ateliers numériques seniors.

FOIRE AUX QUESTIONS

COMMENT FAIRE?

En octobre : Complète ton dossier et fais campagne au sein de ton établissement.

En novembre : Dépose ton dossier à la vie scolaire de ton collège.

En décembre : Élections dans ton collège. Tous aux urnes !

En janvier: Investiture du CMC et remise des écharpes par Monsieur le Maire dans la salle du Conseil municipal.

QU'EST-CE QUE LE CMC?

Le Conseil municipal des collégiens est constitué de 64 élus, 8 par collège (2 par niveau).

Ensemble, vous proposerez des projets citoyens et les voterez en salle du Conseil municipal en présence de Monsieur le Maire ou de son adjoint.

Pendant les deux ans de ton mandat avec les autres élus du CMC, tu accompagneras la réalisation de tes projets, tu seras le représentant des collégiens asniérois mais aussi leur porte-parole.

AVEC QUI?

La coordinatrice des Instances participatives jeunesse avec le soutien et l'accompagnement des élus délégués.

QUAND?

Les séances de travail auront lieu **deux mercredis par mois** de 14h à 16h et seront organisées par thème et projet selon un planning qui te sera communiqué.

Tu participeras également aux commémorations patriotiques et aux manifestations municipales.



Mon programme

Nom:	. Prénom :	
Classe:	. Collège :	
• Mes qualités ·		
17103 qualitos r		
Mes hobbies :		
· Ce que l'aimerais réaliser nour m	a ville (actions, projets) :	
ce que j'aimerais realiser pour m	a ville (actions, projets/	
· Pourquoi voter pour moi ?		
, ,		
Ce programme sera affiché à la vie scolaire, dans ton collège.		

Renseignements

Nom:	Prénom :	
Date de naissance :	Adresse postale :	
Autorisation parental	е	
Je soussigné(e) Madame, Monsieur : à participer aux élections des membres		mon fils/ma fille :
En cas d'élection de mon fils/ma fille, j inhérentes à sa fonction.	e l'autorise à siéger au sein du CMC et à y	y exercer les missions
J'atteste avoir pris connaissance avec r à l'image ci-dessous.	mon fils/ma fille du règlement du CMC e	t de l'autorisation du droit
Fait à :Signature des représentants légaux	Le:	
Autorisation d'utilisa	ition de l'image et de la	voix
lo coussigné(o)		
Domicilié(e) au (adresse complète) :		
1		
Déclare accepter volontairement que soit filmé(e) et/ou photographié(e) dan giens, et être conscient(e) du fait que s	s le cadre de la mise en place et du fonc	
dans ce cadre précis.		
Fait à :		
Qualité : o Père o Mère o Autre :		Date :
Signature :		

LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 MODIFIÉE RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Informations devant être portées à la connaissance des personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel.

- · Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par les Instances participatives jeunesse rattachées au Pôle de la vie locale dans un fichier informatisé ayant pour finalité la création de la liste des élus du Conseil municipal des collégiens de la Commune d'Asnières-sur-Seine.
- Le responsable du présent traitement est la coordinatrice des Instances participatives jeunesse rattachées au Pôle de la vie locale d'Asnières-sur-Seine.
- Tous les champs de ce formulaire doivent obligatoirement être remplis. Dans la négative, le dossier ne peut être traité et la demande ne peut aboutir.
- · Les données seront conservées jusqu'au 30 novembre 2023 et seront détruites à cette date.
- · Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays hors de l'Union européenne.
- Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant afin d'utiliser votre droit d'interrogation ou de rectification. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment, sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement.

Ces droits peuvent être exercés par courrier ou par courriel aux adresses suivantes :

Instances participatives jeunesse, Centre administratif et social, 16 place de l'Hôtel de Ville, 92600 Asnières-sur-Seine cmc-cml@mairieasnieres.fr

- · Si vous avez une question concernant la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Ville d'Asnières-sur-Seine en envoyant un courriel à l'adresse : données personnelles@mairieasnières.fr
- Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).